

**Discours de Monsieur le ministre de l'économie forestière et du  
développement durable de la République du Congo à la  
onzième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts  
New York, 4 – 15 mai 2015**

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres ;  
Monsieur le Directeur du FNUF,  
Distingués délégués ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Je voudrais, avant tout, féliciter M. Manoel Sobral Filho, pour sa nomination en qualité de nouveau Directeur du FNUF.

Par son thème (forêts : progrès réalisés, difficultés rencontrées et voie à suivre en ce qui concerne l'arrangement international sur les forêts), cette onzième session est tout à fait spéciale et déterminante pour l'avenir de notre institution.

**Mesdames et Messieurs**

Quinze ans après la création du FNUF, nous nous trouvons réunis à un carrefour entre le passé et l'avenir, entre le conservatisme et le modernisme, entre la gestion archaïque de nos ressources naturelles et le développement durable. Or, l'avenir du monde se fonde, aujourd'hui, sur le progrès pour un développement durable des nations. Il est évident que l'adaptation de notre institution au nouveau contexte international s'impose à nous.

Les principales fonctions assignées au FNUF, et qui ont suscité l'espoir au moment de sa création, n'ont pas été accomplies selon nos attentes. Certes, le FNUF a obtenu des avancées significatives, mais il existe encore de nombreuses lacunes.

Les crises actuelles que nous traversons, qu'elles soient financières, économiques et surtout écologiques peuvent trouver des solutions dans les actions de mise en œuvre des programmes forestiers. Nous avons besoin d'un arrangement international sur les forêts plus entreprenant et efficace.

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

Au cours de cette session, nous avons un choix à faire concernant l'avenir et la nature de notre institution. Je voudrais avant tout féliciter le groupe d'experts intergouvernemental créé par la résolution n° 10/2 du FNUF pour la qualité de son travail.

Nous ne pouvons pas reconduire l'Arrangement international sur les forêts dans sa forme actuelle qui a montré ses limites. Nous pouvons améliorer notre institution pour tenir compte des nouveaux défis et la rendre plus efficace.

Pour le Congo, mon pays, le choix est clair : nous choisissons la réforme de notre institution plutôt que le statu quo. Nous voyons l'avenir du FNUF non pas comme quelque chose à

laquelle nous n'adhérons pas solidairement mais plutôt comme le futur que nous pouvons façonner pour le rendre meilleur grâce à des efforts concertés et collectifs.

Cette vision nous permet d'opter pour une plateforme multipartite qui nous rassemble malgré la différence de nos positions. Elle permet aussi de traiter en même temps et dans le même lieu toutes les questions liées à tous les types de forêts. Il va de soi que les enjeux des forêts restent planétaires et demandent une concertation d'ensemble.

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

Il se révèle que les objectifs globaux sur les forêts s'intègrent dans les objectifs du développement durable. Pour parvenir à une gestion durable des forêts, la mise en œuvre sur le terrain du plan d'actions et de résolutions du FNUF est nécessaire lorsqu'elle s'accompagne d'un financement suffisant.

La question du financement est demeurée cruciale. C'est pourquoi, il nous faut trouver des financements innovants sans lesquels nous ne pourrions pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. La création d'un fonds mondial pour les forêts pourrait combler cette lacune.

Il va s'en dire que la définition d'un plan stratégique pour les actions à engager et des projets à réaliser en vue de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts trouve notre adhésion.

C'est ainsi, grâce, à la conscience collective concernant les questions liées aux forêts, à la volonté politique et à la responsabilité élevée de nos gouvernements, nous pensons que l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant s'assimilerait, pour le moment, à une démission collective, à un aveu de notre échec à ne pas être ensemble et ferait prendre le risque d'une paralysie congénitale de notre nouvelle institution.

Nous sommes persuadés que lorsque les pays trouvent un terrain d'entente – non pas sur la base d'une injonction quelconque mais sur celle de principes – nous pouvons alors réaliser d'énormes progrès.

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

Telle est notre conviction pour un forum renforcé, plus solidaire et qui met en œuvre les objectifs forestiers du développement durable.

Je vous remercie.